

Les modules de formation

Les Modules de formation Théorique (MT)

Chaque MT comprend :

des Cours Magistraux (CM), des Travaux Dirigés (TD),

la participation à des Grandes conférences et aux Journées EPhEP,

des Enseignements Spécialisés (ES), sous forme de Conférences École (CE).

Le Module de formation Pratique (MP)

Ce Module consiste en un Stage. Ce Stage est effectué en cours d'études, principalement pendant le dernier semestre, à temps plein ou à temps partiel, de façon continue ou par périodes fractionnées, conformément aux termes du Décret 1.

Le Stage ne peut en aucun cas se dérouler sur le lieu de travail d'une personne en formation. Il est placé sous la responsabilité conjointe d'un enseignant de l'École, le Tuteur EPhEP, et d'un professionnel de l'établissement où l'étudiant suit ce Stage, le Maître de stage.

Dérogation concernant la durée de la scolarité

La scolarité se déroule sur deux ans. Toutefois, sous condition de demande écrite et motivée auprès du Directeur des enseignements, il est possible dans certains cas de ne valider qu'un MT par an, ce qui permet à l'étudiant d'étaler sa scolarité sur quatre années. L'étudiant devra néanmoins dans ce délai s'être acquitté de son Module de formation pratique (MP).

Nature des enseignements

L'enseignement se compose des quatre Modules de formation Théorique suivants :

Module I : Développement, fonctionnement et processus psychiques ; **Module II** : Critères de discernement des grandes pathologies psychiatriques ; **Module III** : Théories se rapportant à la psychopathologie ;

Module IV : Principales approches utilisées en psychothérapie.

Transversalement à ces modules, sous l'intitulé *Journées EPhEP*, des heures seront affectées à des Grandes

conférences thématiques. Leur volume horaire peut être pris en compte par l'un des ES de chaque module.

1. *Cf.* Décret du 20 mai 2010 relatif à la formation en psychopathologie clinique conduisant au titre de psychothérapeute, art. 4.

URL source: <https://ephep.com/fr/content/les-modules-de-formation>